

COMPTE-RENDU de la Commission des Formations et de la Vie Etudiante (CFVE) - N°58

Réunion du 28/11/2022 de 12h30 à 14h30
 (Compte-rendu établi par Loïc CERISIER-LACOMBE)

Collège des Enseignants et Chercheurs – Groupe n°01

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
M. Yves ROUBY	STA-CIMA		x		
M. Dominique BEAUTEMS	STA-OMI		x		
Mme Ioana IOSA	SHS	x			
Mme Sophie DESCAT	HCA	x			
Suppléants					
Mme Elise KOERING	HCA		x		
Mme Juliette PERNIN	ATR-RA		x		
Mme Marie-Jeanne HOFFNER	ATR-APV		x		

Collège des Enseignants et Chercheurs – Groupe n°02

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Anne BOYADJAN	TPCAU	x			
M. Philippe DEHAN	TPCAU	x			
M. Philippe HILAIRE	VT-GP	x			
M. Philippe CHAVANES	TPCAU	x			
Mme Victoria PIGNOT	TPCAU	x			
Mme Anne PORTNOI	TPCAU				x
M. Albert-Gilles COHEN	TPCAU				x
Suppléants					
Mme Laure JACQUIN	TPCAU		x		
Mme Catherine ZAHARIA	VT-GP		x		
Mme Perrine BELIN	TPCAU		x		
M. Vincent CORNU	TPCAU		x		
M. Pietro CREMONINI	TPCAU		x		
Mme Laetitia LESAGE	TPCAU		x		

Collège des Etudiants

Titulaires	Année	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Pauline DUPLAIX	M2		x		
Mme Solène LE RAI	L2	x			
Mme Emilie CHODHUR	M1				x
M. Pierre-Marie Koulte	M1	x			
Mme Héloïse MARCHAND	L1				x
Mme Raphaëlle GUIMERA	M1	x			
Suppléants					
Mme Mathilde IMBERT	M1		x		
Mme Fanny DESJONQUÈRES	M1		x		

Collège des Personnels des filières administratives, techniques et scientifiques (A.T.S)

Titulaires		Présent	Absent	Excusé	Pouvoir

Mme Patricia BERNAIX		x			
Suppléants					
Mme Alexandra THELIER		x			

Membres avec voix consultative

Titulaires		Présent	Absent	Excusé	
Mme Caroline LECOURTOIS	Directrice	x			
Mme Vincentella de COMARMOND	Directrice adjointe	x			
M. Loïc CERISIER-LACOMBE	Responsable scolarité	x			
Mme Sophie VERRIER	CM instances	x			

Mme Laurence FALZON était invitée à cette réunion en tant que représentante du champ ATR-APV.

14 présents et 14 votants.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu n°57.
- 2- 5 minutes de l'actualité de la vie étudiante.
- 3- Approbation du calendrier du 2nd semestre.
- 4- Point d'information sur les problèmes techniques et leur date de résolution.
- 5- Point d'information sur la proposition de collaboration du département Architecture de l'Université polytechnique de Benguerir (Maroc).
- 6- Point d'information sur le bilan de la mandature.
- 7- Point d'information sur la transmission des dossiers à la nouvelle équipe.
- 8- Fixation d'une date pour une réunion de transmission à la nouvelle instance.

1-Validation du compte-rendu n°57.

Le CR n°57 n'appelant pas d'observation, il est soumis au vote.

DÉCISION :

Approbation du CR n°54.

Vote :

POUR 14

CONTRE 0

ABSTENTIONS 0

2-5 minutes de la vie étudiante.

Les représentants des étudiants pointent la problématique des IPFE pour lesquels certains étudiants n'ont aucune inscription tandis que d'autres ont un IPFE qui n'est pas leur premier choix. Il est rappelé que l'IPFE est très important dans la cohérence du parcours de l'étudiant.

Pour l'administration, il y a deux problèmes qui sont à scinder. Le premier concerne le double système (inscription via les enseignants et inscription via le logiciel) qui ne fonctionne pas. Le second réside dans la problématique du logiciel d'inscription pédagogique qui a supprimé des vœux. Un bilan est actuellement en cours de réalisation pour savoir qui n'a pas d'IPFE et pouvoir réorienter les étudiants vers des IPFE disponibles.

Il est rappelé que l'inscription doit se faire dans un domaine d'études et non un IPFE afin qu'il y ait cohérence du parcours de l'étudiant, une continuité de lecture dans ce qu'a fait l'étudiant durant ses années jusqu'au master. Il faudrait plus de sensibilisation sur la notion de parcours afin d'appuyer cette cohérence.

Les représentants des étudiants soulignent également la charge de travail qui s'accroît à l'approche des vacances de Noël, notamment dans les cours de sociologie ou bien dans des cours de projet qui font des visio le soir pour des corrections. Cette problématique revient chaque année.

3-Approbation du calendrier du 2nd semestre.

Les discussions du groupe de travail sur le calendrier du 2nd semestre ayant été reportées, ce dernier est soumis au vote.

DÉCISION :

Approbation du calendrier du 2nd semestre.

Vote :

POUR 14

CONTRE 0

ABSTENTIONS 0

4-Point d'information sur les problèmes techniques et leur date de résolution.

Les différents points évoqués sont :

- Le chauffage du bâtiment : des travaux sont en cours afin de pouvoir chauffer la moitié du bâtiment qui reste actuellement sans chauffage.
- Il est désormais possible d'utiliser Webex au-delà des 40 minutes. Le problème résidait dans une incompréhension de l'aimant d'une facture.
- La relocalisation de l'École est un dossier toujours en cours.
- Le monte-handicap du pavillon n'est toujours pas disponible.

Dont acte.

5-Point d'information sur la collaboration avec le département Architecture de l'Université polytechnique de Benguerir (Maroc).

Le président de la CFVE évoque l'entretien qu'il a eu avec Hassan Radoine le 24 novembre 2022 dont le compte-rendu a été annexé à l'ordre du jour, pour une collaboration selon divers formats possibles entre l'ENSAPLV et l'Université polytechnique de Benguerir.

Il est proposé de transmettre cette demande au COPIL des relations internationales et à la commission de recherche.

Dont acte.

6-Point d'information sur le bilan de la mandature.

Après l'entrée de la nouvelle mandature de la CFVE, le président énumère les différents dossiers suivis par la mandature 2018-2022, tels que mentionnés dans l'annexe à l'ordre du jour.

Dont acte.

7-Point d'information sur la transmission des dossiers à la nouvelle équipe.

Le président de la CFVE énumère les dossiers sur lesquels la nouvelle mandature devra se pencher, tels qu'énoncés dans l'ordre du jour.

Dont acte.

8-Fixation d'une date pour une réunion de transmission à la nouvelle instance.

Il est décidé que la transmission se fera entre les deux bureaux des deux mandatures.

L'élection du nouveau bureau est fixée au 6 décembre 2022 à 12h30.

Une date de transmission des dossiers sera déterminée à l'issue.

Dont acte.

Compte-rendu approuvé lors de la CFVE n°2 du 10 janvier 2023